/<sup>2024</sup> **S<sup>2</sup>LO** 



CONSEIL D'ADMINISTRATION



SEANCE DU 14 OCTOBRE 2024

N° 17

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>Objet</u>: Avenant à la convention de financement des travaux de l'Etablissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) Arthur Groussier par l'Agence régionale de santé (ARS) lle-de-France

Le Conseil,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles R 123-39 et suivants et L.312-6;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la convention PAI 2019 secteur personnes âgées entre l'ARS Ile-de-France et le CASVP signée le 4 mars 2020 concernant l'EHPAD Arthur Groussier;

Vu le projet d'avenant à la convention PAI 2019 secteur personnes âgées entre l'ARS Ile-de-France et le CASVP ;

Vu le mémoire présenté par Madame la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris relatif à la signature de l'avenant à la convention de financement des travaux de l'Etablissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) Arthur Groussier par l'Agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France ;

## Délibère

## Article 1

Le calendrier de réalisation de l'opération de travaux est actualisé comme suit :

Calendrier technique de l'opération	
- Date prévisionnelle de lancement des travaux :	Juin 2021
- Date prévisionnelle de livraison du bâtiment :	Mars 2024
- Date prévisionnelle de mise en service :	Septembre 2024

## Article 2

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à signer l'avenant relatif à la convention de financement des travaux de l'EHPAD Arthur Groussier dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement 2019.

La Directrice Générale Secrétaire du Conseil d'Administration

Le Directeur Adjoint des Solidarités

Jeanne SEBAN
Jim BOSSARD

La Présidente

du Conseil d'Administration Léa FILOCHE Adjointe à la Maire de Paris chargée des solidantés de l'hébergement d'urgence et de la projection des réfugiés

Léa FILOCHE